Mesures sanitaires dans les salles municipales et équipements sportifs

Pour répondre aux règles du protocole sanitaire, les salles municipales et équipements sportifs sont ouverts mais soumis à des restrictions.

Salle	Surface	Personnes maximum
Bout du monde	1 032 m2	258
Mairie annexe	27 m2	6
Mairie annexe salle 3		
Salle Gaspard	12 m2	3
Castel des Ligneux	68 m2	15
CCAS Haut		
Centre culturel		
Conciergerie 1	16 m2	4
Conciergerie 2	16 m2	4
Conciergerie 3	17 m2	4
Anciennes écuries		
Eglise Saint-Béat		
Salle du Levant	60 m2	15
La Bergerie		
Le Cram		
Local des Portugais		
Salle A	39 m2	
Salle B		
Salle du Village	200 m2	50
Salle Jean Monnet	386 m2	96
Salle Saint-Martin Aéromodélisme		

Salles et équipements sportifs en intérieur

Lors d'une activité physique ou sportive dynamique, il est demandé aux associations de respecter la limite de 8 m2 par personne.

Salle	Surface	Personnes maximum
Bout du monde	1 032 m2	129
Gymnase des Coyars haut	467 m2	58
Gymnase des Coyars bas	800 m2	100
Salle du Levant	60 m2	24
Salle Debrocq	35 m2	5
Salle du Village	200 m2	25
Salle Jean Monnet	386 m2	48
Salle Saint Martin Dojo	180 m2	22

Documents
Protocole sanitaire salles municipales et équipements sportifs